

Date : Lundi 13 avril 2026
Heure : 19h à 21h00
Lieu : Salon du personnel de l'école Les Sources

PROCÈS-VERBAL

Andrée-Anne Goudreau	Véronique Dorval	Jade Lépine
Directrice	Présidente	Secrétaire

Présences:

Mme Andrée-Anne Goudreau, directrice
Mme Véronique Dorval, présidente et parent
Mme Jade Lépine, secrétaire et enseignante
Mme Marie-Claude Bouchard, parent
Mme Mélanie Lahaie, parent
Mme Sonia Falardeau, éducatrice
M. Olivier Dufour, parent
Mme Shania Lessard-Laverdière, enseignante
M. Jean-François Benoit, professionnel
Mme Nathalie Flaschner, éducatrice

1. OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

1.2 Adoption de l'ordre du jour (25-26-04-01)

Il est proposé par Mme Flaschner et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal du 17 février 2026 (25-26-04-02)

Il est proposé par M. Dufour et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 8 décembre 2025, sous réserve des corrections suivantes :

- Section 5.4: Protectrice de l'élève au lieu des élèves

1.5 Suivi au procès-verbal

Grille-matières (47 heures préscolaire, dont 45 avec le titulaire)

Mme Goudreau fait un retour sur la grille-matière. Nous avons relevé la dernière fois qu'il y avait une erreur pour le nombre d'heures par cycle au préscolaire. Après vérification, le préscolaire a un total de 47 heures dont 35 heures avec le titulaire.

2. DÉCISION

2.1 Choix de la compagnie pour la photo scolaire (25-26-05-03)

Présentation des modifications effectuées par l'équipe-école:

- *9 votes sur 11 votes au sein des membres du conseil d'établissement. Donc, c'est la compagnie « Fotosko » qui a été retenue. La confirmation et la réservation a été effectuée par Mme Goudreau. Les photos auront lieu le 30 septembre et le 1er octobre 2026.*
- *Mme Goudreau va inclure l'annonce pour les photos (2026-2027) dans le prochain info-parent.*

2.2 Règles relatives aux contributions financières exigées aux parents 2026-27 (25- 26-05-04)

Mme Goudreau présente le document des règles relatives aux contributions financières exigées aux parents pour la prochaine année scolaire.

- *Changement à la page 5 du document relatif aux charges des 6e années en raison de l'anglais intensif.*
- *Pour les autres frais, ils restent les mêmes, car le document avait été aussi analyser l'année dernière et à la suite de l'analyse de Mme Goudreau, les frais chargés sont adéquats.*
- *En ce qui concerne les activités spéciales, 85 % des parents doivent accepter pour que les activités spéciales aient lieu. Toutefois, à l'école, la cible est toujours atteinte.*

Il est proposé par M. Dufour, et résolu à l'unanimité d'adopter les changements aux règles relatives aux contributions financières exigées aux parents pour l'année scolaire 2026-2027.

2.3 Adoption du code de vie 2026-27 (25-26-05-05)

Mme Goudreau présente le code de vie et ces changements pour la prochaine année scolaire.

- *Les annexes ont été retirées du code de vie, puisqu'il s'agit de références pour le personnel scolaire (ex: délimitation de la cour de récréation).*
- *Les libellés des règles ont été modifiés pour être en accord avec les valeurs de l'école (bienveillance, collaboration et engagement).*
- *Les libellés des écarts ont été modifiés afin d'être les mêmes que les outils dans Mozaik.*
- *Une clarification a été effectuée en lien avec le nombre d'écarts menant aux conséquences (surtout lors d'événement en lien avec la sécurité)*
- *Le service de garde a été ajouté au le code de vie. Ainsi, un nombre maximum d'écarts de conduite (7 écarts de conduite) au service de garde peut mener à la suspension du service de garde (pause à la maison).*

- *Mme Dorval propose de faire un rappel aux parents quant aux nombres d'heures maximum par journée à l'école (incluant le service de garde), car plusieurs enfants arrivent tôt et repartent tard. Proposition d'aborder ce point lors de la prochaine rencontre du comité de parents.*
- *Au sujet du code vestimentaire, il a été ajouté que le visage doit être en tout temps découvert (demande du ministère)*
- *Les montres intelligentes ne sont pas permises pour les élèves.*
- *Le nouveau code de vie sera mis sur le site Web de l'école par Monsieur Xavier.*

Il est proposé par Mme. Falardeau et résolu à l'unanimité d'adopter les changements au document du code de vie.

2.4 Adoption du plan de lutte aux violences 2026-27 (25-26-05-06)

Mme Goudreau présente le plan de lutte aux violences et ces changements pour la prochaine année scolaire. Le nouveau code de vie va être mis sur le site web de l'école par Monsieur Xavier.

- *Le document a été revu par Monsieur Pierre-François. Ce dernier a changé la tournure de certaines phrases. Il a notamment ajouté le nom et les coordonnées de l'école à la demande du Ministère.*
- *Mme Falardeau propose changer le titre de Mme Noura par éducatrice en milieu scolaire au lieu d'éducatrice en service de garde à la page 6 du document. Changement effectué par Mme Goudreau.*
- *Le plan de lutte aux violences sera mis sur le site web de l'école par Monsieur Xavier et en hyperlien dans l'info-parents.*

Il est proposé par Mme Lessard-Laverdière et résolu à l'unanimité d'adopter les changements au plan de lutte aux violences.

2.5 Adoption du protocole école de mesure de contrôle 2026-27 (25-26-05-07)

Mme Goudreau présente le protocole de mesure de contrôle. Ce dernier a été mis en place pour assurer le bon déroulement des mesures de contrôle lorsqu'il en est jugé nécessaire pour la sécurité de l'élève.

- *Le protocole a été pensé et rédigé par le comité pacifique.*
- *Ce protocole est beaucoup dans la prévention. Si des mesures de contrôle ont lieu, il a un formulaire à remplir et il faut entrer en contact avec les parents.*
- *Le protocole doit être révisé **chaque année**.*
- *Une grille permet d'analyser les risques par rapport à la sécurité de l'élève permettant d'exercer une mesure de contrôle.*
- *Mme Falardeau propose changer le titre de Mme Noura par éducatrice en milieu scolaire au lieu d'éducatrice en service de garde à la page 6 du document. Changement effectué par Mme Goudreau.*
- *Le protocole sur les mesures de contrôle sera mis sur le site web de l'école par Monsieur Xavier et en hyperlien dans l'info-parents.*

Il est proposé par Mme Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter les changements au protocole sur les mesures de contrôle.

2.6 Date de la fête des bénévoles de mai (25-26-05-08)

Annonce pour la fête des bénévoles. Nous avons déterminé en CÉ qu'elle aura lieu mercredi le 20 mai afin qu'elle ne soit pas les mêmes dates que le party hot dog et la soirée des petits entrepreneurs. Il s'agira de la même formule que l'année dernière. Ainsi, cela aura lieu à la salle du personnel de 17h à 18h30.

2.7 Entrée progressive au préscolaire 2026-27 (25-26-05-09)

L'entrée progressive au préscolaire se fera sur 3 jours lors de la rentrée scolaire 2026-2027. La première journée se déroulera en demi-groupe. Le 1er septembre, tous les élèves seront ensemble. Une aide à la classe va être mis disponible afin d'aider dans les 3 classes. Il va être important de sensibiliser les parents que les élèves peuvent retourner à la maison lors de la demi-journée. Toutefois, le service de garde va être offert. Ainsi, ce rappel va être effectué lors de la journée d'accueil du 29 mai, ainsi que par la direction.

Il est proposé par M. Dufour et résolu à l'unanimité d'adopter le fonctionnement de l'entrée progressive au préscolaire pour l'année scolaire 2026-2027.

2.8 Prêts de locaux au camp Kéno été 2026 (25-26-05-10)

Pour le camp Kéno, l'école va prêter la classe de Mme Camille (anglais intensif), le local de Mme Audrey (en anglais) et la géode. Ainsi, le personnel du camp Kéno vont venir s'installer le 29 juin. Lors de la journée du 29 juin, il y a un enjeu avec la journée pédagogique offerte par le service de garde. Toutefois, il se peut que la journée pédagogique avec le service de garde soit annulé, car le bassin pour le service de garde se déroule la même journée. Si la journée pédagogique a lieu, les locaux du 2e étage pourront être mis à la disposition du service de garde en cas de pluie.

Le mobilier fournit par l'école risque d'être quelques tables et quelques chaises. Cela reste à confirmer avec les organisateurs du camp Kéno afin de déterminer ce dont ils ont besoin. S'il y a des bris, le camp Kéno va rembourser le matériel (avec factures). Les babillards et les tableaux interactifs vont être recouverts par la ville. Il est important d'aviser rapidement la direction s'il y a eu des bris lors du camp d'été lors de la rentrée scolaire.

- *Après discussion, le CÉ a décidé de signer en blanc la demande de locaux scolaire.*

Lors de la première rencontre du CÉ à l'automne, nous ferons un suivi pour adapter les demandes.

Mme Goudreau va en discuter avec la responsable du service de garde et s'il y a des appels à faire elle va le réaliser.

Il est proposé et signé en blanc par Mme Dorval et résolu à l'unanimité pour le prêt de locaux pour le camp Kéno.

2.9 Budget révisé du service de garde 2025-26 (25-26-05-11)

Mme Goudreau présente le budget initial du service de garde. En raison d'un surplus au budget du service de garde, un poste de remplaçant (le midi) a été créé. De plus, des heures de TES ont été ajoutées sur l'heure du midi. Toutefois, nous avons un surplus moins important que d'autres années, car il y a une TES dans un local (dîner avec certains élèves) et une TES sur le plancher sur l'heure du dîner.

Il est proposé par Mme Lahaie et résolu à l'unanimité en ce qui concerne le budget au service de garde.

3. CONSULTATION

Aucun point.

4. DISCUSSION

4.1 Date du rendez-vous des parents et de L'AG de la fondation

Voici les dates pour le rendez-vous des parents

- *Mercredi le 16 septembre 2026 même formule que l'année dernière au Cyclone à 19h.*

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

- *Mme Goudreau annonce que le CÉ d'aujourd'hui va sûrement être son dernier, car elle a accepté un nouvel emploi. Elle annonce qu'elle va travailler aux deux endroits jusqu'à ce qu'une nouvelle personne soit nommée directrice ici. À ce jour, plusieurs personnes ont postulé.*

Information pour les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027:

- *Il y a une possibilité qu'il ait 4 classes de maternelle, car les autres écoles débordent. Ainsi, les classes seront composées de 15 ou 16 élèves par classe. En première année, il y a un enjeu en raison du nombre élevé d'élèves. Donc, il y a une possibilité qu'il ait une classe de 1-2 année. Pour les autres niveaux, il va avoir 3 groupes pleins.*
- *Cour d'école: la demande de financement a été faite. Donc, la demande pour les beaux bancs ne fonctionne pas, car ils ne sont pas coulés dans le béton. La demande a été faite pour avoir 12 tables de pique-nique dans le boisé. Une table va être placée près de la classe extérieure et une autre à proximité des maternelles. De plus, les mêmes extérieurs ne peuvent être placés près des terrains de tennis. La demande inclut aussi de revampier le terrain de basket et le mur pour le soccer. Mme Goudreau nous informe que les tables pourront être déplacées sur le vrai plan, car ce plan-ci était pour s'assurer d'obtenir du financement.*
- *Screenagers: La date a été modifiée pour le 22 avril. Mme Dorval s'engage à faire un rappel sur la page Facebook.*

5.2 Information du président du CÉ

Rien de particulier

5.3 Information du Comité de parents

M. Dufour nous informe des sujets discutés lors des dernières rencontres du Comité de parents.

Discussion autour du cadre relatif aux services dont font partis le programme étoile filante et petit explorateur:

- *À la suite d'analyse, le programme étoile filante se voit accordé un groupe de plus à l'école du Campanile. De plus, il va avoir une ouverture d'un autre pôle en 2027-2028.*
- *Pour les petits explorateurs, il y a une possibilité d'ouvrir un 2e pôle en 2026-2027. Présentement, cela se situe à l'école Notre-Dame-de-Foy.*
- *Pour le programme Grandiose, une fermeture est annoncée pour 26-27.*

Information par rapport aux politiques et aux directives sur le transport scolaire:

- *Il y a une modification des politiques. Ainsi, le transport scolaire n'est plus obligé de consulter le Comité de parents.*
- *Les calculs de trajet sont faits à partir de Géobus.*
- *Pour les élèves de maternelle, il y a une modification par rapport à la distance du point d'arrêt. Ainsi, cela passe à 250 m au lieu de 450 m.*
- *Le CSSDD se permet de refuser le transport scolaire à une deuxième adresse si cela réserve 2 places dans les autobus (ex: parents séparés).*
- *Les parcours d'autobus vont être impactés par la construction du tramway.*

Les élections au CA du district 4 et 5 auront lieu bientôt. L'école les Soures se situe dans le district 3. Toutefois si personne ne se présente dans les autres districts nous pouvons nous présenter.

Une lettre des parents a été proposée (culture à l'école) en péril en raison des coupures gouvernementales. Mme Goudreau explique qu'il n'a pas vraiment de coupures, mais plutôt une réorganisation de la façon de gérer le budget pour les activités culturelles. Ainsi, les fonds ne seront plus obligatoirement utilisés à ces fins. Selon les besoins des élèves, il se peut que certains milieux utilisent cet argent pour du personnel. Donc, peut-être moins de sortie culturelle pour ces élèves-là.

Lors de l'atelier pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'école, les parents sont venus à discuter qu'ils ne peuvent pas tant entrer dans l'école. Ainsi, il a été évoqué d'inviter davantage les parents. Pour le sentiment d'appartenance des enfants, les équipes sportives et les séances de financement y contribuent grandement.

Aucun parent n'a été aux séances du Synergia (toujours les mêmes parents qui y participent).

5.4 Information de conseil d'administration

CA demain. Annonce fermeture de grandiose 25 mars à suivre

5.5 Information de la fondation

Les préparatifs pour l'encan avancent. Il y a présentement une 2e relance de courriel pour des dons. En parallèle, la fondation avance dans l'organisation du party hot dog. Ce dernier aura lieu le 3 juin ou 4 juin s'il ne fait pas beau. Toutefois, s'il y a de la pluie aussi le 4 juin. Le party va se faire à l'intérieur.

5.6 Information du personnel

Le Club de course va être de retour cette année. Les élèves du premier cycle pourront y participer. Mme Claudine a mis en place un concours de lecture et une fête de la lecture en début qui aura lieu au début mai. Il y aura aussi un biblio bingo où les élèves sont invités à apporter des livres usagés (27 avril).

Au service de garde, il y a présentement beaucoup de blessés parmi les membres du personnel. Une vente de carte aura bientôt lieu à la porte d'entrée du service de garde. Les cartes ont été faites par les 5e et les 6e années.

6. AUTRES SUJETS

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil, le mardi 9 juin 2026 à 19h.

7.2 Levée de l'assemblée (25-26-04-06)

Il est proposé par Mme Falardeau résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h57.

Véronique Dorval
Présidente

Andrée-Anne Goudreau
Directrice

Jade Lépine
Secrétaire

 Document joint à l'envoi courriel

 Document déposé sur place